

Observation n°372 du 17/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis définitivement opposée au projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de DOUSSAY, secteur ou la présence de la Outarde canepetière n'est plus à prouver.

Animal emblématique de notre département, la Outarde canepetière est protégée sur notre territoire, à l'échelon européen mais également mondial et doit le rester !

les éoliennes n'ont pas leur place sur la commune de DOUSSAY !

(pj 1)

cordialement,

Valérie GIRARD